

Arrestations et incidents jusque dans les bals
du samedi soir

Plogoff: la gendarmerie tient ses otages

Après les événements mouvementés du week-end, la flambée de violence et la profonde révolte qui ont à nouveau ébranlé Plogoff, la situation restait hier toujours tendue dans la petite commune bretonne. Rien ne s'arrange d'autant plus que les gendarmes ont, mardi à l'aube, procédé à sept nouvelles arrestations d'habitants de diverses communes du Cap Sizun. Il en restait hier soir quatre en garde à vue.

Le départ des camionnettes des mairies annexes s'est pourtant passé sans problème à 17h devant 2 à 300 manifestants contenant visiblement leur rage. Après ce week-end pour le moins houleux, les habitants de Plogoff vivent dans une certaine expectative et attendront sans doute quelques jours pour déterminer de nouvelles formes d'action. Au 33^e jour de l'enquête d'utilité publique, la tension continue à être extrêmement vive et force est de reconnaître que le comportement de rouleur compresseur de la gendarmerie porte la plus grosse part de responsabilité dans cette situation.

Le procureur de la République de Quimper, M. Constant, l'a d'ailleurs admis la semaine dernière lors du procès de Clet Ansquer en indiquant que les forces de gendarmerie avaient reçu de très strictes instructions de sa part afin que le plus grand nombre possible d'opposants antinucléaires puissent lui être présentés menottes aux



poignets. La très violente opération de vendredi soir n'avait donc pas d'autre but et les pouvoirs publics sont tout à fait ravis de disposer de prisonniers pouvant servir de monnaie d'échange dans la partie très serrée se jouant actuellement dans le Cap Sizun. Loin de renoncer à la fermeté, le Procureur pense au contraire que c'est le seul moyen de mater Plogoff et on a appris hier qu'il avait décidé de faire appel à minima du jugement condamnant Clet Ansquer à un mois de prison ferme.

Seulement voilà ! En observant les consignes du Parquet, les gendarmes ont délibérément engagé un processus que, de toute évidence, ils ne contrôlent plus : vendredi soir, c'était de nouvelles barricades et, de nouveau, trois arresta-

tions le samedi matin. Le soir même, un gendarme mobile était quasiment lynché dans un bal à côté de Pont Croix. Enfin, mardi à l'aube, et en réponse à cette dernière « action » l'arrestation à l'aide de moyens énormes de sept habitants du Cap Sizun soupçonnés d'y avoir participé.

Selon la préfecture de Quimper, un membre des forces de police a donc été sérieusement blessé samedi soir à la sortie d'un bal par plusieurs hommes qui l'auraient violemment agressé à coup de poings et de pieds avant d'aller le déposer à la Pointe du Raz, à 15 kilomètres de là. A Plogoff, on s'est refusé à confirmer cette version mais sans pour autant la démentir ; quelqu'un m'a tout de même indiqué : « Quand ils sont tout seuls, ils sont moins fiers. Vendredi soir ils étaient venus taper à coups de matraque sur les femmes et sur les gosses, cracher dans la gueule des grands-mères et faire des bras d'honneur à tout le monde. S'il y en a un qui a morflé pour les autres, c'est pas moi qui vais m'en plaindre ».

Mardi matin, vers six heures, et agissant sans doute sur renseignements, les gendarmes sont arrivés simultanément à la porte de sept maisons. Le père de Jean Yves Colin, l'un des arrêtés, raconte : « à six heures, quelqu'un a frappé en disant : au nom de la loi ouvrez ! J'ai refusé et ils m'ont dit qu'ils allaient chercher un serrurier. Finalement, mon fils a ouvert et a demandé si c'était lui qu'on cherchait. Il y avait dix camions et deux jeeps dehors et les gendarmes qui étaient au moins cent avec matraques et fusils encerclaient le village. Ils sont entrés à 25 dans la maison et ont perquisitionné. Ils cherchaient un revolver de 7,65 et sont repartis avec un fusil de chasse de mon fils et deux carabines ».

Jean Yves Colin, jeune de Plogoff travaillant comme employé de crèche au Guilvinec restait hier soir en garde à vue à Quimper, en compagnie de trois autres hommes de Pont Croix, Cleden et Goulien. Au début de l'enquête d'utilité publique, ce « contestataire professionnel importé de Paris », comme dirait l'Humanité, avait été très sérieusement blessé au bas ventre devant la chapelle de Saint Yves

par une grenade lacrymogène tirée à bout portant par un gendarme mobile.

Yan KERMOR

Le compte des emprisonnés

Compte-tenu des dernières arrestations survenues mardi à l'aube, 15 personnes sont actuellement en prison pour des faits relatifs aux événements de Plogoff.

Deux sont passés en jugement :

Eugène Coquet, marin pêcheur de Plogoff, âgé de 32 ans, condamné le huit février à 45 jours de prison ferme pour avoir été pris en possession d'un lance pierres.

Clet Ansquer, maton en retraite, de Plogoff, condamné le 27 février à trois mois ferme pour avoir lancé des pierres sur les gendarmes.

Neuf personnes ont été arrêtées entre vendredi soir et samedi matin au cours de la « nuit des barricades ».

Bernard Guiyaden, marin pêcheur à Tremecoc, a été relâché. Les huit autres seront jugés en flagrant délit ce jeudi à Quimper. Il s'agit de :

Jean-Pierre Kergoat, menuisier à Plouégat ; Alain le Gadeo, instituteur à Ploujean ; Pascal Boubour, de Briec-sur-Odet ; Philippe Toqué, chômeur de Quimper ; Yves Carval de Plogoff ; Clet Carval, 55 ans, retraité de la marine marchande, de Plogoff ; Vincent Tergolizzi, chômeur de Nice ; Philippe Donnart, 18 ans, boucher à Cleden.

Enfin, sept hommes ont été de nouveau arrêtés mardi matin à leur domicile, trois devant être rapidement relâchés.

Restent en garde à vue :

Daniel Donnart de Clédun ; son frère Albert Donnart, de Pont-Croix ; Jean Piérennez, de Goulien ; et Jean Yves Colin, de Plogoff. Ils devaient être présentés au Parquet au plus tard jeudi.

Michaël GHEERBRANT